

Date du Comité consultatif d'urbanisme : _____

Date du conseil municipal : _____

N° de résolution : _____

Espace réservé à l'administration :

Dossier reçu le : _____ N° de demande d'urbanisme : _____

En main propre N° de demande permis / certificats : _____

Par courriel

Par la poste

N° de zone : _____ PIA applicable : oui non

Section 1 : Localisation des travaux

Adresse : _____

N° de lot : _____ Matricule : _____

Usage:

Résidentiel

Commercial

Industriel

Agricole

Public et institutionnel

Section 2 : Identification du requérant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Section 3 : Identification du propriétaire (à remplir seulement si différent de la section 2)

Une lettre de procuration est nécessaire de la part du propriétaire, si la demande n'est pas déposée par le propriétaire.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Section 4 : Documents à joindre à la demande (à confirmer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Titre de propriété | <input type="checkbox"/> Plan d'implantation proposé | <input type="checkbox"/> Autorisation du propriétaire |
| <input type="checkbox"/> Plan du cadastre | <input type="checkbox"/> Dessins d'architecture | <input type="checkbox"/> Autre document / plan |
| <input type="checkbox"/> Certificat de localisation | <input type="checkbox"/> Photographies | (préciser : _____) |
| <input type="checkbox"/> Plan d'implantation actuel | <input type="checkbox"/> Photomontage | |

Section 5 : Droits

Notes :

Coût lié à la demande : _____

- ✓ La somme de 500\$ doit être accompagné avec la présente demande de dérogation mineure.
- ✓ Toute demande incomplète ne sera pas traitée.
- ✓ Modes de paiement : Chèque au nom de la Municipalité de Saint-Michel, carte débit ou argent comptant.

Section 6 : But de la demande

Expliquer clairement votre demande :

Justifications et raisons invoquées :

Dispositions admissibles :

Règlement de zonage. Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de toutes les dispositions du règlement de zonage de la municipalité, sauf les dispositions relatives aux usages et aux densités d'occupation du sol.

Règlement de lotissement. Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de toutes les dispositions du règlement de lotissement de la municipalité, sauf les dispositions relatives aux parcs, aux terrains de jeux et aux espaces naturels.

Règlement :

Type : Zonage

Lotissement

régl : #2022-301

#2022-302

Article(s) : _____

Critères d'évaluation

Les demandes de dérogations mineures seront analysées en considérant les critères d'évaluation suivants :

- La demande respecte les objectifs et les orientations d'aménagement du plan d'urbanisme de la municipalité ;
- Le requérant démontre, considérant la nature du projet, qu'il n'est aucunement en mesure de se conformer à la disposition du règlement de zonage ou du règlement de lotissement faisant l'objet de la demande ;
- Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés lorsqu'ils ont fait l'objet d'un permis ou d'un certificat et qu'ils ont été effectués de bonne foi ;
- Une dérogation mineure ne peut être accordée à l'égard d'une disposition relative à la sécurité, à la santé ou au bien-être des citoyens;
- Une dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte préjudice aux propriétaires des immeubles adjacents.

Signature du requérant et date (Déclaration)

Nom du requérant (*lettres moulées*) _____

Signature du requérant: _____ Date : _____

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande.

Date limite pour le dépôt d'une demande (documents complets) :

- 15 janvier 2024**, pour la séance du conseil municipal du 13 février 2024;
- 12 février 2024**, pour la séance du conseil municipal du 12 mars 2024;
- 15 mars 2024**, pour la séance du conseil municipal du 9 avril 2024;
- 19 avril 2024**, pour la séance du conseil municipal du 14 mai 2024;
- 17 mai 2024**, pour la séance du conseil municipal du 11 juin 2024;
- 14 juin 2024**, pour la séance du conseil municipal du 9 juillet 2024;
- 19 juillet 2024**, pour la séance du conseil municipal du 13 août 2024;
- 16 août 2024**, pour la séance du conseil municipal du 10 septembre 2024;
- 13 septembre 2024**, pour la séance du conseil municipal du 8 octobre 2024;
- 18 octobre 2024**, pour la séance du conseil municipal du 12 novembre 2024;
- 15 novembre 2024**, pour la séance du conseil municipal du 10 décembre 2024;
- 6 décembre 2024**, pour la séance du conseil municipal du (*À déterminer*);

VERSO